

## Une élève arrache la lèvre de sa camarade

La jalousie à l'origine de la bagarre

Wouro Sidy : R. Sarr, 19 ans, Oumou, 16 ans et le morceau de lèvre sectionné introuvable.

## Kader Dia gardé à vue, Djéguy Diop à la Dic ce mardi



# LE PUBLIC QUOTIDIEN

Mardi 1er Octobre 2024

| N° 0234 | L'info crédible, le quotidien du temps

100 F CFA

UNE ASSEMBLÉE AVEC UNE OPPOSITION MAJORITAIRE

# Pris en sandwich par Macky et Barth, Pastef vers l'abattoir

Macky vs Sonko : le duel tant attendu est arrivé

Ça sent le « néffré mbaam », l'inédit se prépare au Sénégal

Macky et Barth têtes de listes, Karim 3e position, la force du pouvoir drastiquement comprimée

L'inter-coalition Takku Wallu Sénégal, Samm Sa Kaddu et Jamm Ak Njariñ, l'émigration irrégulière, l'inflation, la recrudescence des accidents... autres obstacles du régime



P.3

## Babacar Diagne quitte avec honneur



## Légende de la NBA, Dikembe Mutombo rappelé à Dieu



P.8

## Dieguy Diop

Ancienne Directrice de la Promotion de l'économie sociale et solidaire sous Macky Sall, Dieguy Diop Fall est activement recherchée par la DIC pour escroquerie sur les deniers publics. Selon Seneweb qui donne la nouvelle, le commissaire Abdou Léye, directeur de la Police de l'Air et des Frontières, a demandé à tous ses hommes de procéder à l'arrestation de Dieguy Diop, si elle est repérée aux frontières sénégalaises. Quelques heures après la diffusion de la note, elle fait une vidéo révélant n'avoir jamais été au courant qu'elle est recherchée. Elle dit être dans sa demeure à Keur Ndiaye Lo.

## Kader Dia



Le Chroniqueur Kader Dia, convoqué hier lundi à la Division spéciale de cybercriminalité (DSC), a été placé en garde à vue. Le Chroniqueur de la Sen Tv est poursuivi pour diffusion de fausses nouvelles, incitation à la haine, discrédit sur les institutions, entre autres. Pour mémoire, lors d'une émission, le chroniqueur avait accusé une unité de la police nationale d'avoir accepté des pots-de-vin pour permettre le passage de la pirogue dans laquelle trente corps sans vie ont été découverts au large des Mamelles. Suite à ces accusations, le procureur de la République a déclenché une enquête judiciaire afin de faire toute la lumière sur cette affaire.

## AG Jotna

Boubacar CAMARA, mandataire de AG Jotna, a organisé dimanche une conférence de presse pour annoncer qu'il a confisqué le dossier de candidature de son parti, parce qu'il n'est pas d'accord avec la ligne prise par son leader, Me Moussa DIOP, d'aller aux élections législatives du 17 novembre prochain sous sa propre bannière. Après une dénonciation, via une vidéo publiée sur sa page Facebook dimanche soir, à quelques heures de la clôture des dépôts de listes à la Direction générale des élections (DGE), l'avocat est passé à l'acte hier lundi. Il a déposé une plainte au Commissariat central de Dakar pour "Abus de confiance" contre son mandataire.

## Moussa Tine

Absent des listes de Taxawu de Khalifa, Moussa Tine claque la porte. L'homme politique, réputé proche de Khalifa Sall, a annoncé son départ ce lundi, dans un post sur Facebook. «Notre chemin avec TAXAWU s'arrête là. J'y laisse de très bons amis et un frère», a lancé le membre

de Pencoo. Il a pris cette décision après le dépôt des listes de la coalition SAMM SA KADDU. Un coup dur pour Khalifa Sall en cette veille des élections législatives anticipées. Mais Moussa Tine a également précisé que bien qu'il ait quitté Taxawu, il votera pour la coalition SAM SA KADDU, dont Taxawu fait partie. «Pour ma part, je vote SAME SA KADDU».

## Accident

Un accident a occasionné la mort de deux individus lundi matin vers 6 h, sur l'axe Louga – Saint-Louis, à hauteur du village de Maka Braguèye. Une personne était morte sur le coup. La deuxième victime a succombé à ses blessures à l'hôpital Amadou Sakhir Mbaye de Louga. L'accident est causé par un carambolage impliquant un camion plateau en stationnement, un bus en provenance de Mpal et un taxi jaune-noir. Après l'accident, les habitants de Maka Braguèye sont sortis en masse pour réclamer des ralentisseurs sur cet axe routier devenu accidentogène.

## Nouveau-né

Un bébé de sexe masculin a été retrouvé mort, lundi matin, dans un sachet en plastique à côté de la grande mosquée de Dakar. L'auteur de cet acte n'est pas encore identifié. Une enquête est ouverte par les éléments du commissariat de Rebeuss.

## CNP - CNES

La réunification entre le Conseil national du patronat sénégalais et la Confédération nationale des employeurs du Sénégal sera bientôt officialisée. Cette démarche, longtemps souhaitée, vise à répondre aux attentes des nouvelles autorités et à renforcer le rôle des deux entités dans la création d'emplois et de richesse. Lors du premier forum économique sénégalomauritanien à Dakar, Adama Lam, président de la CNES, a confirmé cette intention commune. Il a déclaré que l'union serait formalisée dans les heures à venir, soulignant que les derniers ajustements sont en cours. Il a insisté sur l'importance de mutualiser les forces pour renforcer l'attractivité du secteur privé sénégalais, le considérant comme essentiel pour remplir sa mission économique.

## Kaolack

Une grave affaire de vol de secoue l'usine Copeole de Kaolack qui s'active dans la collecte d'arachide et la production d'huile. En effet, 4 tonnes d'arachides ont été dérobées par un chauffeur et ses complices et vendues au marché Sandica. D'après Dakaractu, c'est vendredi dernier qu'un jeune chauffeur de camion originaire de Louga et un de ses complices ont été débusqués à la porte de l'entreprise alors qu'ils tentaient de faire sortir un autre camion d'arachides. Les deux mis en cause se sont ensuite très vite évaporés dans la nature. Le receleur qui était au marché Sandica a été arrêté. Une enquête a été ouverte.

## Drame en Gambie

C'est un tragique accident. Un homme marié, en compagnie de sa maîtresse et de l'amie de celle-ci, a percuté un arbre sur la route du village de Tobor, situé à quelques kilomètres de la ville de Ziguinchor. Ils avaient quitté la Guinée le samedi pour se rendre en Gambie, où ils devaient passer

le week-end. Selon Dakaractu, l'homme marié qui conduisait la voiture a perdu la vie en cours de route, tandis que les deux femmes, la maîtresse et l'amie de celle-ci, s'en sont sorties avec des blessures. Ce dimanche 29 septembre, le corps sans vie de M. N. a été ramené à Bissau, où il a été inhumé.

## Bira Sène

Ibrahima Sène, Bira n'est plus le président du CNG. Son mandat a officiellement pris fin ce lundi 30 septembre. Le siège de la présidence du CNG est vacant depuis quelques heures car Bira Sène a bouclé ce lundi son deuxième mandat à la tête du comité national de gestion de la lutte. Nommé en 2020 par le ministre des sports d'alors Matar Ba, l'ancien CRG de Kaolack avait ensuite été reconduit par Yankhoba Diattara pour deux années supplémentaires. Durant son règne, l'enseignant de formation a entrepris beaucoup de réformes sur les textes réglementaires du CNG portant notamment sur l'organisation et le déroulement des combats. Madame le ministre des Sports Khady Diène Gaye sera chargée de nommer le prochain président du CNG même si elle peut également choisir de reconduire Bira Sène à la tête de la lutte Sénégalaise.

## Al Nassr

Al Nassr s'est offert trois points importants hier lundi dans le cadre de la deuxième journée de la Ligue des Champions asiatique. Al Nassr signe sa première victoire en C1 asiatique. Après avoir partagé les points lors de son entrée en lice face à l'équipe irakienne d'Al Shorta (1-1), les « saoudiens » se sont imposés 2-1 contre les qataris d'Al Rayyan dans un match qui n'a pas été facile au Al Awwal Park. Alors qu'on se dirigeait tout droit aux vestiaires avec un score de parité, Sadio Mané a montré le chemin en marquant le premier but de la partie sur un coup de tête imparable (45e +3). Ce coup de massue reçu par l'équipe visiteuse va rendre la tâche facile à Al Nassr qui va scorer une nouvelle fois à quinze minutes de la fin du match grâce à l'inévitable Cristiano Ronaldo. Malgré la réduction du score de l'équipe adverse, les hommes de Stefano Pioli vont s'imposer (2-1).

## LE PUBLIC

Quotidien d'informations générales

Éditeur

PROD'ADF

Administratrice générale

Aissatou Diop FALL

Technique & Logistique

Mamadou Sané

Journalistes

Aissatou Diop FALL, Abdou GEYE,

El Math Niang, Baye Amath Thiam,

Mara NDIAYE, Maty Diallo

Impression

AFRICOME

Contacts

Tél : 78 156 54 54

Adresse : Dieuppeul –

Derkelé 1, Dakar-Sénégal

MACKY ET BARTH TETES DE LISTE, KARIM 3E

## Pris en sandwich, Pastef dans le couloir de la mort

En perspective des prochaines élections législatives du 17 novembre 2024, une véritable machine électorale est mise en branle par l'opposition qui veut imposer la cohabitation au pouvoir en place. Une véritable technique qui risque de faire mal à Ousmane Sonko et ses alliés. Lundi soir, à la surprise générale des Sénégalais, la coalition Takku Wallu Sénégal annonce que sa liste est dirigée par l'ex Président de la République Macky Sall. D'autres sources révèlent que Karim Wade est à la troisième position de cette même liste de la coalition qui regroupe l'APR, Rewmi et le PDS. Au même moment, le tout puissant maire de la ville de Dakar est annoncé tête de liste de la grande coalition Samm Sa Kaddu. Un coup fatal qui compromet dangereusement l'espoir de Pastef qui croyait détenir la majorité en se basant sur la dernière élection présidentielle.



Le paysage politique sénégalais a été secoué par l'annonce d'une alliance inédite entre trois grands partis : l'Alliance pour la République (APR), le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) et Rewmi. Ces formations politiques ont décidé de s'unir au sein de la coalition Takku Wallu Sénégal, en vue des élections législatives anticipées du 17 novembre 2024. Cependant, la vraie surprise est venue du choix de l'ex Président Macky Sall comme tête de liste nationale, une décision qui a fait grand bruit dans les milieux politiques.

Cette information marque un tournant majeur pour l'ex-président, qui avait quitté ses fonctions le 1er avril 2024 et s'était éloigné de la scène nationale depuis. Le retour de Macky Sall sur le devant de la scène politique, par le biais de cette nouvelle coalition, soulève de nombreuses interrogations. Notamment sur la manière dont il envisage de concilier son rôle de député, s'il est élu, avec sa posture actuelle.

En effet, depuis son départ du Sénégal après la fin de son mandat, Macky Sall n'a pas remis les pieds dans le pays, laissant planer des doutes sur ses intentions réelles. Certains analystes estiment qu'il pourrait ne pas occuper directement son siège à l'Assemblée nationale, préférant laisser cette responsabilité à son suppléant. Une telle stratégie permettrait à l'ancien chef de l'État de rester en retrait tout en continuant à influencer la vie politique sénégalaise, d'autant plus que la coalition qu'il dirige devra affronter Ousmane Sonko, actuel Premier ministre, lors de ce scrutin.

La confrontation entre ces deux figures emblématiques s'annonce comme un véritable Choc des titans, chacun représentant une vision différente de l'avenir politique du Sénégal.

Cette décision du secrétaire général de l'Alliance pour la République fait des heureux, les militants et responsables en particulier qui soupçonnaient une

trahison de leur leader.

Le parti Pastef qui est au pouvoir est lourdement menacé par ce retour de Macky Sall au moment où le pays traverse des périodes très difficiles. L'émigration irrégulière, la flambée des prix, la recrudescence des accidents, bref pour ne citer que ces problèmes. La désignation de Macky Sall comme tête liste, Karim Wade troisième position et Barthélémy Dias tête de liste de Samm sa Kaddu ne seront pas du tout facile pour le camp de Ousmane Sonko. Une bonne campagne électorale et une très bonne communication seront fatales au parti au pouvoir qui pourtant avait l'ambition de se mesurer pour la première fois dans ces élections. Ces élections seront déterminantes puisque c'est le deuxième tour de l'élection présidentielle qui opposera Sonko à Macky. La bataille tant repoussée est enfin arrivée. Les prochaines semaines seront décisives pour comprendre les répercussions de cette candidature inattendue.

**SERVICE  
COMMERCIAL  
DE PROD'ADF**

*Insertions publicitaires,*

**+221 33 921 49 99 ou**

**+221 88 628 73 45**

**PUBLICSN TV, PUBLIC  
RADIO, PUBLIC.SN et  
LE PUBLIC**

Suite à la sortie des tenants du pouvoir qui ont accusé le régime de Macky de corruption à grande échelle, la Plateforme citoyenne « Nay Léer » a réagi. Babacar Mbaye Ngaraf et Cie souhaitent que cette affaire « et bien d'autres qui accablent le nouveau pouvoir soient tirées au clair ».

« Nous souhaiterions attendre le rapport de la Cour des comptes éloigné des querelles politiciennes et considérations partisanses mais, vu les allégations de M. le Premier Ministre contre d'anciens ministres des finances du régime sortant, nous appelons toutes les personnalités incriminées au sens de la redevabilité et attendons avec impatience leurs parts de vérité », soutiennent Babacar Mbaye Ngaraf et Cie dans un communiqué.

Avant de poursuivre : « Si les faits sont avérés, qu'elles s'expliquent devant le peuple qui, en fonction des justifications fournies, décidera de la tolérance au nom de l'intérêt de notre pays ou de la punition à la hauteur de la faute commise. Dans un tel cas, le Président de la République devra, avant tout, prendre son balai et débarrasser de notre administration tous les

## ACCUSATIONS DE DETOURNEMENTS CONTRE LE DEFUNT REGIME La Plateforme « Nay Léer » exige la lumière...



fonctionnaires mêlés à ces pratiques. Qu'importe le camp politique auquel ils appartiennent. Par contre, si les accusés rejettent ces allégations, arguments convainquants à l'appui, le peuple saura à quels genres de gouvernants il a affaire et prendra les sanctions adéquates à la diffusion de fausses

nouvelles aussi graves ». La Plateforme « Nay Léer » se désole ainsi du « silence » qui entoure ces dossiers et exige toute la lumière : « Voilà pourquoi le silence est inacceptable ici. Surtout que des dirigeants actuels cherchent à ériger en mode la nargue face aux interrogations et

interpellations légitimes de leurs mandants. Ces affaires ONAS, ASER, Finances, aujourd'hui doivent connaître une opération coup de poing et être tirées au clair avant que le patriotisme et la bonne gouvernance ne lâchent sous la pression de la ruse et du leurre ».

LEGISLATIVES 2024

## « On avait espoir que chef de l'Etat allait proroger les délais mais... », Cheikh Tidiane Youm



« Les conditions d'organisation des législatives ne sont pas normales... », a déploré Cheikh Tidiane Youm.

A sa sortie de la Direction générale des élections (DGE), où il s'était rendu pour déposer les listes de coalition, le mandataire de la coalition Samm Sama Kaddu, repris par Seneweb, a soutenu que « les conditions d'organisation des élections législatives anticipées ne sont pas normales ». Il juge le temps de préparation « court. Après la diffusion du procès-verbal, l'on avait espoir que le chef de l'Etat allait proroger les délais mais tel n'est hélas pas le cas ».

FLEUVE GAMBIE

## Des « débordements » à craindre (officiel)



Le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a signalé, lundi, des «risques de débordements» du fleuve Gambie dans les zones basses avec «la montée subite et fulgurante» du plan d'eau.

«Face à cette situation, avec l'atteinte imminente du seuil critique, des risques de débordement du fleuve sont à craindre, notamment dans les zones basses», indique le ministère dans un communiqué dont l'APS a eu connaissance.

Le document signale que ce lundi, à 16 heures, dans le cadre du suivi de la situation hydrologique du fleuve Gambie, il y a eu «une montée subite et fulgurante du niveau de l'eau atteignant 11 m à Gouloumbou et 12,63 m à Simenti, soit respectivement à 1 m et 37 cm des cotes d'alerte».

Ainsi, le ministère invite «les populations riveraines ainsi que les porteurs d'activités sur le long des berges à faire preuve d'une vigilance maximale».

## LEGISLATIVES 2024

**L'inter-coalition ne tiendra qu'à Dakar, Tivaouane et Guédiawaye.**

L'inter-coalition qui était censée regrouper « Takku Wallu Sénégal », « Samm Sa Kaddu » et « Jamm Ak Njariñ » dans tous les départements du Sénégal n'a, finalement, pas réussi son pari. Elle ne tiendra qu'à Tivaouane, Guédiawaye (où Aliou Sall et Néné Fatoumata Tall seront chefs de file) et Dakar.

Les négociateurs ont longtemps bloqué, et ce, pendant toute la journée de ce lundi, sans aucun consensus autour de la répartition des sièges à Dakar. En effet, un réel quiproquo s'était installé. « Jamm Ak Njariñ » de Amadou Ba et Cie trouvait anormal que « Samm Sa Kaddu » de Khalifa Sall et Cie aient



voulu s'adjuger 04 sièges dans la capitale, ne lui octroyant qu'un seul. Les 02 autres sièges restants revenant à Takku wallu Sénégal de l'Apr et du Pds.

S'estimant lésé, d'autant plus que, sous ce schéma, la liste qui porte la coalition empoche forcément toutes les voix engrangées et en profite au décompte final sur la liste nationale, Amadou Bâ et ses alliés réclamaient un deuxième siège qui devait ramener Khalifa et Cie à ne pourvoir que 3 députés.

Selon DakarActu, ce point d'achoppement, finalement dépassé pour Dakar, ne l'a pas été pour les autres départements du Sénégal.

Au final, Takku Wallu Sénégal et Samm Sa Kaddu se sont mises dans les conditions de continuer à cheminer dans un grand nombre de départements, au moment où Jamm Ak Njariñ de l'ancien candidat à la présidentielle s'est isolée et cheminera seule dans plusieurs départements. Affaire à suivre...

## DEMISSION AU PRP

**Abdoul Aziz Mbodj quitte Déthié Fall**

Le Dr Abdoul Aziz Mbodj, Secrétaire national chargé de la communication et coordonnateur départemental de Kaolack, a officiellement annoncé sa démission du Parti Républicain pour le Progrès (PRP). Dans une lettre adressée au président du parti, Dthié Fall, l' élu de la commune de Ndiédieng fait savoir que la nouvelle orientation prise par le PRP a constitué un tournant difficile à accepter. Il a ainsi décidé de renoncer à une investiture dans la nouvelle coalition à laquelle le PRP s'est associé, soulignant un manque de cohérence avec ses propres convictions.

Pour Dr Mbodj, la décision du PRP de rejoindre une coalition ou une

inter-coalition qui soutiendrait les acteurs qu'il qualifie de « bourreaux

de notre démocratie et de notre économie » est inacceptable. Il

souhaite désormais poursuivre son combat politique en dehors du PRP, tout en réaffirmant son engagement pour le développement démocratique et économique du Sénégal.

Entouré de ses partisans à Ndiédieng et au-delà, Dr Mbodj annonce qu'il reviendra bientôt pour dévoiler sa position sur les prochaines élections législatives de novembre 2024, ainsi que la nouvelle orientation de son engagement politique.

Monsieur Sonko, pour faire le buzz, a présenté son nouveau tube d'hivernage : la falsification de l'endettement public et du déficit budgétaire.

**« Falsification de la dette publique et du déficit budgétaire » (Par Moustapha Diakhaté)**

Avec son cirque médiatique, Ousmane Sonko a violé le code de transparence qui dispose : « Dans les trois mois suivant chaque nouveau mandat présidentiel, la situation globale des finances publiques et en particulier la situation du budget de l'Etat et de son endettement, fait l'objet d'un rapport préparé par le Gouvernement.

Ce rapport, audité par la Cour des Comptes, est publié dans les trois mois suivants. »

Manifestement Ousmane Sonko n'a pas compris que la Cour des Comptes est la seule institution constitutionnelle habilitée à faire l'état des lieux de la situation du budget de l'Etat et de son endettement au lendemain de la réalisation d'une alternance démocratique.

Contrairement aux affabulations de notre Premier ministre, l'audit financier de la dette publique de la gestion 2018 à 2020 de la Cour des Comptes n'a pas fait ressortir une quelconque falsification encore moins de détournement de deniers publics mais des anomalies, des incertitudes sur les montants empruntés par l'Etat. Il s'agit :

1. des insuffisances dans la gestion des prêts projet,
2. des retards importants dans la régularisation des dépenses,
3. de la Non-exhaustivité dans la comptabilisation des opérations de la dette,
4. des incohérences dans les procédures et comptes publics avec des imputations inappropriées,
5. des insuffisances dans la traçabilité des opérations de change.

La Cour des comptes a aussi relevé

plusieurs incertitudes liées :

1. au contrôle interne,
2. à l'absence d'un système intégré d'information sur la dette,
3. au processus d'appropriation du logiciel inachevé,
4. aux insuffisances dans la gestion des bons et obligations, entre autres.

Ce diagnostic de la Cour des comptes est assorti de 19 recommandations sur le dispositif de contrôle interne, de la qualité des procédures comptables et des comptes.

Dans le rapport définitif de l'audit financier de la dette publique des gestions 2018 à 2020, la Cour des comptes n'a pas relevé de falsification encore moins de détournement de deniers publics. Il n'y a pas non plus de demande d'ouverture d'une information judiciaire.

Comme toujours, Ousmane Sonko a préféré la stratégie de la dénonciation calomnieuse qui a fait son succès politique au lieu d'expliquer les dangers de la dette publique et du déficit et d'indiquer les voies et moyens de les réduire.

Depuis 2012, à travers les Lois de règlement, les montants des recettes, des dépenses de l'Etat, de la dette et des déficits sont certifiés par la Cour des Comptes seule habilitée à publier les rapports sur l'exécution des Lois de finances. Au niveau gouvernemental, il y a une multitude d'entités chargées de la dette publique et du déficit parmi lesquelles la Direction de la dette publique (DDP), la Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor (DGCP), le Comité national de la dette publique (CNDP), la Direction de

l'ordonnancement des Dépenses publiques (DODP).

Si l'on en croit au Pr Amath Ndiaye, la multitude des intervenants peut entraîner des incohérences et des écarts. Incohérences et écarts que Sonko, malhonnêtement, assimile à des falsifications frauduleuses ou détournements de deniers publics.

Au lieu d'accuser à tort et à travers, Monsieur Sonko doit s'atteler à simplifier les structures chargées de la gestion de la dette publique et des déficits budgétaires. Ensuite, il doit proposer un plan de désendettement et de réduction du déficit. Malheureusement comme toujours, Ousmane Sonko claironne encore sa chanson préférée : salir, beaucoup salir, toujours salir.

L'accusation de falsification de la dette et du déficit est à la fois un mensonge et une grossière plaisanterie.

Il ne s'agit là que des annonces fantaisistes comme sait le faire Ousmane Sonko. Ne se donnant aucune limite dans l'indécence, Ousmane Sonko a eu l'outrecuidance de dire à nos partenaires techniques et financiers que l'Etat Sénégalais, les administrations financières, les agences de statistiques sont des faussaires spécialistes de la falsification de la dette et du déficit budgétaire.

Ousmane Sonko comme d'habitude ne montrera jamais un seul document falsifié pour masquer la dette publique ou le déficit budgétaire.

En réalité, tout laisse penser qu'il n'y a pas de falsification du déficit budgétaire et de la dette publique au Sénégal mais de problèmes de coordination dans la

transmission des données entre le pléthore de structures chargées de gestion de la dette et du déficit budgétaire.

Ousmane Sonko doit comprendre que la poursuite de l'endettement public, comme c'est le cas actuellement, n'est pas la solution.

Les politiques d'endettement ne sont pas des moyens pour enrichir un pays. Au-delà d'un certain seuil, s'endetter toujours plus, c'est s'entraver toujours plus, aussi bien pour les particuliers, les entreprises que les Etats.

L'endettement et le déficit rendent les Etats dépendants, moins réactifs et moins libres.

La dette et son financement pèsent sur les contribuables, qui les remboursent un jour par des impôts ou de l'inflation. Ce qui fragilise alors tous les acteurs de l'économie, producteurs et consommateurs.

Un pays est plus riche parce qu'il est moins endetté surtout s'il ne peut pas financer son endettement par sa monnaie comme c'est le cas aux Etats Unis.

Au lieu de faire de la politique politicienne, il est temps pour Ousmane Sonko d'indiquer les stratégies et les efforts qu'exige le désendettement du Sénégal.

À cet effet, le moyen le moins pénalisant, sinon le seul moyen moralement recevable, est de réduire les dépenses publiques. Ousmane Sonko doit utiliser le balai de Diomaye pour démocratiser l'impôt, réduire le nombre de directions, d'agences et de fonctionnaires.

Vive la République !

Vive le Sénégal !

bu dee jotee ku daw ñaaw.

MANDAT A TERME AU CNRA

## Babacar Diagne quitte la présidence avec honneur et dignité

Une nouvelle à la fois triste et bonne. Après de longues années à la tête du Conseil national de Régulation de l'audiovisuel (CNRA), Babacar Diagne quitte la boîte avec honneur et dignité. Dans une note parvenue à la rédaction du journal LE PUBLIC, le Directeur général de l'organe de régulation de l'audiovisuel annonce son départ du CNRA après des années de dur labeur.

Dans la missive, il a remercié ses collaborateurs, à commencer par les huit Membres du Collège dont l'apport collectif et individuel à l'accomplissement de la mission de régulation a été déterminant, six années durant non sans louer leur compétence et leur loyauté associées à celles des personnels administratifs et techniques du CNRA ont rendu possible le travail conformément aux enjeux de la régulation. In extenso la note de monsieur Babacar Diagne annonçant son départ du CNRA

Le 30 septembre 2024, j'ai eu l'honneur d'échanger avec des responsables représentatifs des autorités actuelles sur ma volonté de respecter la loi par laquelle, en 2018, le Président de la République me confiait les charges de président du Conseil national de Régulation de l'audiovisuel.

Selon la loi portant création du CNRA : " La durée du mandat des membres du Conseil National de



Régulation de l'Audiovisuel est de six ans. Ce mandat n'est ni renouvelable, ni révocable".

Mon mandat, en qualité de Président du CNRA est arrivé à terme au cours de ce mois de septembre 2024. Je voudrais remercier vivement le chef de l'État et son gouvernement d'avoir bien voulu donner une suite favorable à ma demande exprimée de quitter la présidence du CNRA, conformément à la réglementation. Le mandat de six ans, arrivé à expiration ce 30 septembre, j'ai tenu au strict respect de la durée. Aussi ai-je sollicité et obtenu la compréhension et l'accord de l'autorité qui m'ont accordé de ne pas aller au-delà de

la durée légale de mes fonctions à la présidence du CNRA.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous mes collaborateurs, à commencer par les huit Membres du Collège dont l'apport collectif et individuel à l'accomplissement de la mission de régulation a été déterminant, six années durant. Leur compétence et leur loyauté associées à celles des personnels administratifs et techniques du CNRA ont rendu possible le travail conformément aux enjeux de la régulation.

Mon expérience antérieure dans le secteur audiovisuel alliée à d'autres compétences acquises ailleurs

m'ont été d'un grand apport dans l'accomplissement de la mission qui m'a été confiée.

Que soit notamment remercié quoi qu'à titre posthume ce grand combattant de la liberté de la presse qu'a été mon regretté prédécesseur. Babacar Touré qui proposa au Président de la République de me choisir comme son successeur au CNRA. Il savait bien qu'il ne me confiait pas une sinécure.

Depuis 1978, au service de mon pays, dans différents secteurs, j'ai toujours donné le meilleur de moi-même avec rigueur et passion « au mieux de mes connaissances et de mes possibilités.

KANEL

## Une élève arrache la lèvre de sa camarade lors d'une bagarre

Le village de Bow, dans l'arrondissement de Wouro Sidy, a été le théâtre d'une violence inouïe. L'élève R. Sarr, âgée de 19 ans, a mordu jusqu'à arracher une partie de la lèvre supérieure de sa camarade, au cours d'une bagarre. Le morceau sectionné reste introuvable. La victime, Oumou, âgée d'environ 16 ans, a été transférée



dans une structure hospitalière de Dakar où elle a subi une opération, a annoncé Seneweb.

La brigade territoriale de Kanel a procédé à l'interpellation de la mise en cause, avant de la déférer au tribunal de grande instance de Matam pour coups et blessures volontaires. La jalousie serait à l'origine de la rixe, d'après les éléments du dossier.

Trois vols de la Royal Air Maroc ont atterri à AIBD avec à bord respectivement 76, 69 et 70 passagers. Ce lundi. Au total, 352 jeunes sénégalais, bloqués dans les centres d'accueil et d'hébergement au Maroc ont été rapatriés. Ils ont été accueillis à l'aéroport international

MIGRATION IRREGULIERE

## 215 sénégalais rapatriés du Maroc ce lundi

Blaise Diagne de Diass (AIBD) par le directeur de cabinet du secrétaire d'État aux sénégalais de l'extérieur, l'ambassadeur Ibrahima Cissé, rapporte l'APS. Les BAOS (Bureaux

d'accueil, d'orientation et de suivi) sont chargés de les orienter et de faire le suivi de leur projet. Après ces rapatriements, « il ne reste plus aucun compatriote dans les centres d'accueil au sud du

Maroc » a fait savoir le consulat du Sénégal à Dakhla. Il a assuré n'avoir pas recensé d'arrivées de pirogues en provenance du Sénégal depuis le 06 septembre.

NECROLOGIE – LA CCIA DE DIORBEL EN DEUIL

## Fallou Diaw s'est éteint ce lundi...

La Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Diourbel est frappée par le deuil. Fallou Diaw, membre actif de cette instance est décédé dans la matinée du lundi 30 septembre 2024, à l'hôpital Matlaboul Fawzeyni de

la Ville Sainte de Touba. Une triste nouvelle, selon le communiqué, qui affecte le Président de la CCIA de Diourbel, Moustapha Cissé Lô, son premier adjoint Abdou Lahad Kâ et l'ensemble du bureau et de

l'Assemblée Générale. « Le défunt était un frère de lutte pour la satisfaction des doléances et autres revendications de l'institution consulaire », souligne la note.

Qui conclut : « En cette

douloureuse circonstance, nous nous inclinons devant sa mémoire et présentons nos très sincères condoléances à sa famille, au Président Moustapha Cissé Lô et à l'ensemble du bureau et à l'AG de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Diourbel. Que Firdawsî soit sa demeure éternelle".

Le Rwanda annonce que huit personnes sont mortes à ce jour du virus de Marburg, hautement contagieux et semblable à Ebola, quelques jours seulement après que le pays a déclaré une épidémie de cette fièvre hémorragique mortelle pour laquelle il n'existe ni vaccin ni traitement autorisé.

Comme le virus Ebola, le virus de Marburg provient de chauves-souris frugivores et se propage entre les personnes par contact étroit avec les fluides corporels des personnes infectées ou avec des surfaces, telles que des draps de lit contaminés. En l'absence de traitement, le virus de Marburg peut être fatal pour 88 % des personnes qui tombent malades. Le Rwanda, pays enclavé d'Afrique centrale, a déclaré une épidémie vendredi et, un jour plus tard, les six premiers décès ont été signalés. À ce jour, 26 cas ont été confirmés et huit des personnes malades sont décédées, a déclaré dimanche soir le ministre de la Santé, Sabin Nsanzimana.

La population a été invitée à éviter tout contact physique afin d'enrayer la propagation. Quelque 300 personnes ayant été en contact avec les personnes dont la contamination par le virus a été confirmée ont également été identifiées et un nombre indéterminé d'entre elles ont été placées dans des centres d'isolement.

#### Symptômes

La plupart des personnes touchées sont des professionnels de la santé dans six des 30 districts du

## RWANDA

# Un 8e mort dans l'épidémie de virus de Marburg



pays. "Marburg est une maladie rare", a déclaré Mme Nsanzimana aux journalistes. "Nous intensifions la recherche des contacts et les tests afin d'enrayer la propagation." Le ministre a déclaré que la source de la maladie n'avait pas encore été déterminée. Une personne infectée par le virus peut mettre entre trois jours et trois semaines pour présenter des symptômes, a-t-il ajouté.

Les symptômes comprennent de la fièvre, des douleurs musculaires, de la diarrhée, des vomissements et,

dans certains cas, la mort à la suite d'une perte de sang extrême. L'Organisation mondiale de la santé a renforcé son soutien et travaillera avec les autorités rwandaises pour aider à stopper la propagation, a déclaré samedi le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur la plateforme de médias sociaux X.

L'ambassade des États-Unis à Kigali, la capitale du Rwanda, a demandé à son personnel de travailler à distance et d'éviter de se rendre dans

les bureaux.

Selon l'OMS, des foyers de Marburg et des cas individuels ont été enregistrés par le passé en Tanzanie, en Guinée équatoriale, en Angola, au Congo, au Kenya, en Afrique du Sud, en Ouganda et au Ghana.

#### Variole

Ce virus rare a été identifié pour la première fois en 1967 après avoir provoqué des épidémies simultanées dans des laboratoires à Marburg, en Allemagne, et à Belgrade, en Serbie. Sept personnes exposées au virus alors qu'elles effectuaient des recherches sur des singes sont décédées.

Par ailleurs, le Rwanda a signalé jusqu'à présent six cas de variole, une maladie causée par un virus apparenté à la variole, mais dont les symptômes sont généralement moins graves. La variole, connue auparavant sous le nom de variole du singe parce qu'elle a été observée pour la première fois chez des singes de recherche, a également touché plusieurs autres pays africains dans le cadre de ce que l'OMS a qualifié d'urgence sanitaire mondiale.

Le Rwanda a lancé une campagne de vaccination contre la variole au début du mois, et d'autres vaccins devraient arriver dans le pays. Le Congo voisin a jusqu'à présent signalé la plupart des cas de variole, l'épicentre de l'urgence.

## AFRIQUE DU SUD

# Le bilan de la fusillade de Lusikisiki grimpe à 18 morts



Une nouvelle personne est décédée à la suite des fusillades perpétrées dans deux maisons situées dans la même rue d'un village sud-africain au cours du week-end, ce qui porte le bilan à 18 morts, ont annoncé les

autorités lundi.

La police est toujours à la recherche des assaillants qui ont ouvert le feu samedi sur des personnes qui s'étaient apparemment réunies pour un événement familial dans

le village de Lusikisiki, dans la province du Cap-Oriental.

Les fusillades, qui ont eu lieu dans deux maisons distinctes de la même rue, ont alimenté l'indignation suscitée par la récente vague de fusillades de masse dans le pays.

Le motif des meurtres reste inconnu et la police a déclaré lundi que l'enquête se poursuivait et qu'aucune arrestation n'avait eu lieu.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a condamné les meurtres et a promis que le gouvernement déploierait toutes les ressources nécessaires à l'enquête. Il a déclaré lundi que 38 personnes avaient été tuées dans des fusillades de masse au cours des deux dernières années et que 25 suspects avaient été arrêtés.

"Je suis profondément désolé pour toutes les familles et tous les membres de la communauté touchée par cette attaque et, au nom de tous les Sud-Africains, je vous présente

mes plus sincères condoléances", a-t-il déclaré. "Si nous sommes unis dans la douleur, nous sommes également unis dans l'indignation et la condamnation de cette agression criminelle excessive qui ne restera pas impunie", a-t-il ajouté. Cette fusillade fait suite à une tuerie de masse perpétrée dans la province du KwaZulu-Natal en avril 2023. Dix membres d'une même famille, dont sept femmes et un garçon de 13 ans, ont été tués à leur domicile.

Seize personnes ont été tuées par balle dans un bar du township de Soweto à Johannesburg en 2022. Il s'agit de la pire fusillade de masse en Afrique du Sud depuis des décennies, avant les dernières tueries de Lusikisiki.

L'Afrique du Sud a l'un des taux d'homicide les plus élevés au monde. Elle a enregistré 12 734 homicides au cours des six premiers mois de cette année, selon la police.

## IRAN

# La riposte aux « crimes » israéliens interviendra « en temps opportun »

La riposte de l'Iran aux « crimes » israéliens interviendra « en temps opportun », a déclaré, dimanche, le vice-président en charge des affaires stratégiques.

« La riposte iranienne aux crimes du régime israélien interviendra en temps opportun, conformément au choix de l'Iran et sera déterminée au plus

haut niveau », a déclaré Mohammad Javad Zarif lors d'une cérémonie en hommage au Secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, tué lors

d'une frappe aérienne israélienne dans la capitale libanaise, vendredi dernier. Par ailleurs, le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a transmis un message de soutien au Liban, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue libanais, Nabih Berri.

Selon l'agence de presse Tasnim, Ghalibaf a présenté ses condoléances à Berri suite à la mort de Nasrallah.

UFOA – U20

## Serigne Saliou Dia, coach du Sénégal : «Une victoire à la mémoire de parents de joueurs disparus»



Il y a un joueur qui vient de perdre sa maman. Il y a quelques jours, un autre avait perdu son père. Ce sont des épreuves douloureuses qui ont rendu encore plus forts les garçons. Donc, il fallait gagner le trophée pour honorer la mémoire de leurs parents. Félicitations aux garçons, ils ont fait preuve de beaucoup de courage. Gagner ce trophée, c'était aussi une manière de rendre hommage à leurs parents disparus », a déclaré Serigne Saliou Dia, visiblement ému. En ce qui concerne la rencontre, le coach a souligné la stratégie mise en place pour étouffer l'adversaire : « Il y avait une bonne équipe en face, mais il fallait les presser dès le début et leur imposer notre rythme. Nous avons plié le match très tôt, ce qui a rendu la fin plus facile pour nous. » Au-delà de cette victoire, l'entraîneur sénégalais avait des ambitions claires : « L'objectif initial était d'assurer la qualification, mais aussi de conserver notre titre. Cette victoire nous permet de bien nous préparer pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Nous sommes les champions en titre, et nous visons le doublé. Avec la discipline et la concentration, nos joueurs peuvent aller très loin. »

L'émotion était palpable après le sacre des Lionceaux du Sénégal, vainqueurs de la Sierra Leone (2-0) lors de la finale du Tournoi de l'UFOA A. Serigne Saliou Dia, coach des U20, a tenu à dédier cette victoire à des moments douloureux vécus par certains de ses joueurs. Serigne Saliou Dia avait annoncé un « match de folie » pour la finale contre la Sierra Leone, et ses jeunes joueurs ont répondu présents. Après avoir dominé leurs adversaires avec

sérieux et maîtrise, ils ont assuré une performance remarquable, comme l'avait prédit leur coach. Mais au-delà du résultat, c'est le « but de folie » d'Ibrahima Dieng qui a marqué les esprits. Depuis le rond central, le pensionnaire de l'AS Pikine a tenté un lob audacieux qui a terminé sa course au fond des filets, un véritable exploit. Ce but d'anthologie, inscrit à la 24e minute, a scellé la victoire des Lionceaux. Il a dédié cette magnifique réalisation à sa

mère récemment disparue, un geste chargé d'émotion. Le match portait également une signification particulière pour Omar Sarr, qui avait perdu son père quelques jours auparavant, alors qu'il se trouvait avec l'équipe au Liberia pour le tournoi. Ces tragédies personnelles ont soudé encore davantage le groupe, qui a trouvé la force d'honorer la mémoire des proches disparus en donnant le meilleur sur le terrain. « Il faut féliciter les jeunes qui ont été très courageux.

### TRANSFERT - BASKETBALL

## Angy Gassama Diousse rejoint Aludium Lucentum

L'équipe espagnole Aludium Lucentum a réussi à recruter une jeune basketteuse sénégalaise en vue de la prochaine saison, qui débutera dans quelques jours. Angy Gassama Diousse, après avoir évolué aux États-Unis, rejoint le club de Lucentum en Primera Nacional.

Née en 2002, Angy Gassama Diousse vient renforcer la première équipe féminine d'Aludium Lucentum pour la saison à venir, selon une annonce de son nouveau club. La jeune joueuse a commencé sa carrière avec Perfumerías Avenida, où elle a disputé ses premiers matchs en Primera Nacional alors qu'elle était encore junior. Lors de la saison précédente, elle a



joué dans la Ligue universitaire aux États-Unis, dans l'État de l'Illinois. Pablo Portilla, responsable de l'équipe, a salué ses qualités dans une déclaration :

« C'est une joueuse très physique, capable de défendre à tous les postes. Elle possède un bon tir et une excellente capacité à évoluer de l'extérieur vers l'intérieur. Elle est également performante au rebond, des deux côtés du terrain. En jouant au poste de 4, elle nous apportera énormément de travail et de qualité, après sa formation aux États-Unis. »

Avec son expérience et ses compétences, Angy Gassama Diousse représente une recrue prometteuse pour la saison à venir.

### NECROLOGIE

## La légende de la NBA, Dikembe Mutombo rappelé à Dieu



Le « mont Mutombo » (2,16 m) s'est effondré. Dikembe Mutombo, l'un des plus grands défenseurs de l'histoire de la NBA, est décédé hier lundi à l'âge de 58 ans.

Né en République Démocratique du Congo, Dikembe Mutombo Mpolondo Mukamba Jean-Jacques Wamutombo, véritable légende africaine ayant marqué de son empreinte la plus grande ligue de basketball au monde, a succombé à un cancer du cerveau.

Sélectionné en 1991 en quatrième

position de la draft par les Denver Nuggets, Mutombo a évolué dans plusieurs franchises NBA : les Atlanta Hawks (1996-2001), les Philadelphia Sixers (2001-2002), les New Jersey Nets (2002-2003), les New York Knicks (2003-2004), et enfin les Houston Rockets (2004-2009). Il a laissé une marque indélébile dans la ligue en remportant à quatre reprises le titre de Défenseur de l'année (1995, 1997, 1998, et 2001).